

► **Privilégiez le PEA ou l'assurance vie pour tout investissement boursier.** Dans le cadre d'un PEA, plus-values et dividendes ne sont imposés qu'au moment du retrait, avec une exonération d'impôt pour tout PEA ouvert depuis plus de 5 ans (seuls sont dus les prélèvements sociaux de 15,50 %). Souscrits en tant qu'unités de compte d'un contrat d'assurance vie, les fonds bénéficient aussi d'une fiscalité très avantageuse (voir ci-dessous).



**POUR DONNER PLUS DE SENS À VOS PLACEMENTS**

**Intéressez-vous aux investissements socialement responsables ou solidaires**

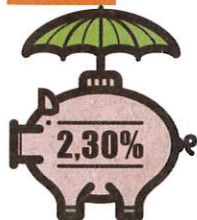
Tout aussi performants que les fonds traditionnels, 330 fonds revendiquent une démarche « d'investissement socialement responsable » (ISR), dont 113 bénéficient (après analyse approfondie) du « label ISR » décerné par la société spécialisée Novethic. Leur particularité : investir en fonction de critères financiers mais aussi extra-financiers (politique sociale, respect de l'environnement...), en actions, obligations ou en produits monétaires.

# ASSURANCE VIE Pour gagner plus, prenez un peu de risque

**G**âce à sa fiscalité très avantageuse, l'assurance vie reste incontournable. Après 8 ans de détention, vos gains sont soumis aux prélèvements sociaux au taux de 15,50 %, mais taxés à seulement 7,5 % (ou au barème de l'impôt sur le revenu) après un abattement de 4 600 € par an (9 200 € pour un couple). Mais il faut avoir conscience qu'il n'est plus possible de gagner 3 ou 4 % par an sans prendre un peu de risque.

S'il n'est pas question de délaisser les fonds en euros sans risque, la baisse continue de leurs rendements doit vous inciter à diversifier vos placements en assurance vie. Après avoir offert 2,50 % en 2014 (avant prélèvements sociaux), leur rendement moyen devrait pas-

EN 2015



Avec un rendement moyen attendu sous les 2,30 % en 2015 (avant fiscalité), les fonds en euros traditionnels ont poursuivi leur lent déclin.

ser sous la barre des 2,30 % en 2015, et bien en deçà des 2 % pour les moins performants. Et plus les clients font de nouveaux versements, plus cette baisse s'accroît. Les fonds en euros sont, en effet, majoritairement investis en obligations. La détention d'anciennes obligations permet encore de soutenir les rendements, mais leur poids se réduit au fur et à mesure qu'elles arrivent à échéance (ou à l'arrivée de nouveaux clients), elles sont alors remplacées par de nouvelles obligations, au rendement proche de 1 %. La solution passe désormais par une réorientation de son épargne vers les unités de compte (risquées), ces supports disponibles en assurance vie, investis sur les marchés financiers.

## Les fonds patrimoniaux, une alternative aux fonds en euros

**A** la différence des fonds en euros, ces fonds ne garantissent pas le capital investi, mais laissent espérer un gain de 4 à 6 % par an, au prix d'un risque modéré. Ainsi, s'ils ont souffert lors de la tempête boursière de l'été – en 4 mois, du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2015, les meilleurs d'entre eux ont ainsi perdu de 4 à 5 % (-10,54 % pour le CAC 40) –, ils devraient, tout de même, rester dans le vert sur l'ensemble de l'année. Notre sélection ci-contre compare des fonds, à la fois, performants, modérément risqués et disponibles dans de nombreux contrats d'assurance vie, notamment sur internet.

### NOTRE SÉLECTION DE FONDS PATRIMONIAUX

Nom du fonds Société de gestion (code d'achat)	Performance			Perte max. sur 5 ans (2)
	2013	2014	2015 (1)	
CPR Croissance Prudente CPR AM (FR0010097667)	+ 4,11 %	+ 9,49 %	+ 3,26 %	- 7,07 %
Eurose DNCA Finance (FR0007051040)	+ 10,86 %	+ 4,23 %	+ 5,55 %	- 6,92 %
Nordea 1 - Stable Return Nordea (LU0227384020)	+ 7,44 %	+ 10,49 %	+ 2,13 %	- 4,74 %
SLF Défensive SwissLife AM (FR0010308825)	+ 10,11 %	+ 8,16 %	+ 1,04 %	- 7,20 %

(1) Sur 11 mois, du 1<sup>er</sup> janvier au 30.11.2015. (2) Perte maximale constatée pour un achat au plus haut et une vente au plus bas, au cours des 5 dernières années. Source des performances : Quantalys.

photos non contractuelles

**BU**  
A ENVOY

OUI, j  
L'Inde  
sur le p  
papier

• J'insc

Nom :

Prénor

Société

Secteur

Adress

.....

CP : |

Email :

(pour rec

Offre réservée  
pour les info

**GRÂCE AU PARTICULIER, OPTEZ POUR LES PLACEMENTS LES PLUS RENTABLES**

**Nos conseils pour 2016**

► **Conservez les fonds en euros traditionnels pour leur sécurité.** Même si leur rendement moyen devrait être inférieur à 2,30 % en 2015, avant fiscalité (les taux définitifs seront connus en mars prochain), et encore moindre en 2016, ils font toujours partie des placements sûrs les plus rentables. Nous avons primé les meilleurs lors de la remise de nos Victoires de l'assurance vie (n° 1113 du *Particulier*, p. 30). Le trio de tête est constitué du fonds en euros du contrat **Évolution Vie d'Assurance vie.com**, de ceux des contrats assurés par la MIF (Mutuelle d'Ivry-La Fraternelle) et par les fonds en euros disponibles au sein des contrats internet assurés par Suravenir (Fortuneo Vie...).

► **Recherchez des fonds en euros à dominante immobilière.** Tout en garantissant le capital en permanence, Sérénipierre de Primonia, Netissima de Generali, etc. investissent dans la pierre (immobilier de bureau, commerces et entrepôts), plutôt que dans des obligations, et devraient encore faire partie des plus performants en 2015 et 2016 après avoir rapporté de 3,23 à 4,05 % en 2014 (voir le n° 1107 du *Particulier*, p. 30). Attention, ils sont peu répandus et leur souscription est conditionnée à l'investissement en parallèle (de 25 à 35 %) en unités de compte non garanties.

► **Soyez prudent avec les fonds en euros à gestion active.** Investis en partie en actions, ces fonds (Eurocit de La Mondiale Partenaires, Elixence de Generali, Euro Dynamique de Neuflyze Vie..., voir le n° 1107 du *Particulier*, p. 31) peuvent profiter de la bonne santé de la Bourse quand elle se manifeste, tout en garantissant le capital en permanence. Les écarts de performance entre les différents fonds de ce type et d'une année sur l'autre sont cependant très importants : Eurocit n'a ainsi rapporté que 0,84 % en 2014, contre 4,54 % l'année précédente, par exemple. Comme les fonds en euros immobiliers, ils sont assez rares, et de nouvelles contraintes réglementaires pourraient inciter des assureurs à ne plus les mettre en avant.

► **Cherchez des alternatives aux fonds en euros**, en sélectionnant les unités de compte les moins risquées parmi celles disponibles au sein de votre contrat. Deux types de placement sont particulièrement attractifs, en mesure de rapporter de 4 à 6 % par an, sans prise de risque démesurée. Il s'agit des fonds dits « patrimoniaux », prudemment investis sur les marchés financiers (voir encadré p. 10) et des organisa-

mes de placement collectif immobilier (OPCI, voir le n° 1112 du *Particulier*, p. 34). De plus en plus de banques et d'assureurs distribuent ces placements hybrides, investis en immobilier commercial et en actifs financiers (actions ou obligations), liés au secteur immobilier.

► **Diversifiez votre épargne pour doper le rendement de votre contrat.** À condition d'avoir du temps devant vous, il s'agit d'aller rechercher de la performance sur les marchés financiers ou immobiliers, via les unités de compte disponibles. Encore faut-il que votre contrat dispose d'une offre financière suffisamment large pour vous permettre de piloter finement votre épargne, sur tous types de classes d'actifs et partout dans le monde. C'est le cas avec les contrats « multisupports pour initiés » primés par nos Victoires de l'assurance vie (voir le n° 1113 du *Particulier*, p. 36).

► **Patience avant de souscrire les nouveaux fonds euro-croissance.** Proposés par quelques assureurs (Aviva pour le contrat Afer, BNP Paribas Cardif, Generali, Predica...), ces fonds ont la particularité d'allouer une partie de leurs actifs sur des investissements potentiellement plus rentables, comme les actions, mais de ne garantir le capital investi qu'à partir de 8 ans au minimum, alors que cette garantie est permanente avec un fonds en euros traditionnel. Or, la conjoncture ne leur est guère favorable : la faiblesse actuelle des taux d'intérêt obligataires empêche les assureurs de diversifier suffisamment l'épargne investie en euro-croissance. La prise de risque durant les 8 premières années n'est pas justifiée par le rendement à en espérer, pas forcément supérieur à celui d'un fonds en euros traditionnel.

**POUR 2016**

→ **À tenter**

Les alternatives aux fonds en euros (fonds « patrimoniaux » et OPCI) et les unités de compte, pour diversifier.

→ **À conserver**

Les fonds en euros traditionnels.

→ **À éviter**

Les nouveaux contrats euro-croissance.



**POUR DONNER PLUS DE SENS À VOS PLACEMENTS**

**Intéressez-vous aux assurances vie solidaires**

Quelques-uns des meilleurs contrats du marché adoptent une démarche solidaire, sans pour autant sacrifier à la rentabilité du fonds en euros. C'est le cas d'Entraid'Épargne (Carac) ou d'Ethic Vie (Suravenir) qui reversent une partie des frais prélevés à une association de votre choix. Le Crédit agricole (Contrat Solidaire) et la Maif (Assurance vie responsable et solidaire) investissent une petite partie de leur fonds en euros dans des structures à vocation sociale ou environnementale. Ces démarches engagées restent, cependant, marginales. Bien plus nombreux, en revanche, sont les contrats à proposer des fonds dits « ISR » (investissement socialement responsable) dont les gérants privilégient des entreprises ou des États vertueux, qui promeuvent une politique sociale avancée ou se préoccupent de l'environnement. Les meilleurs ont été primés par nos Victoires (voir le n° 1113 du *Particulier*, p. 40).